

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 14

Artikel: Villas jumelles à Chêne-Bougeries (GE)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Villas jumelles à Chêne-Bougeries (GE)

Programme

Les dispositions réglementaires de cette zone périphérique («zone villas») fixent un coefficient maximal d'utilisation du sol de 0,25 pour des maisons familiales contiguës. Pour ces deux villas jumelles, elles ont permis, outre le sous-sol, un programme comprenant les pièces de séjour, trois chambres et une pièce en attique.

Localisation

Terrain plat rectangulaire de 1050 m et dernière parcelle constructible d'une campagne lotie depuis les années vingt. Déterminant un parcellaire régulier orienté nord-est/sud-ouest.

La parcelle est bordée, au sud-est, par une route fréquentée (radiale d'accès au centre-ville) et, au sud-ouest, par un chemin de desserte du lotissement.

Conception architecturale

De tradition moderne type « tuyaux » pour contiguïté.

L'implantation exploite la plus grande dimension du terrain. Selon cette direction, elle organise depuis le chemin de desserte une succession d'espaces :

- l'entrée, contiguë à un couvert pour véhicules
- le chemin d'accès et le jardin principal
- une terrasse couverte (surmontée d'un balcon à l'étage)
- la partie habitable
- le jardin clos.

Au rez-de-chaussée sont situées les pièces de séjour ; à l'étage, les chambres ; à l'attique, la terrasse accessible est complétée d'une pièce.

Les espaces de chaque habitation sont compris entre deux refends porteurs pratiquement aveugles, à l'exception de l'attique, en retrait, largement ouverts sur le paysage. En coupe, un léger décrochement entre les espaces intérieurs et les jardins, à l'air libre, accentue la diversité des volumes, qui est renforcée également par la trémie verticale (sur 4 niveaux) de l'escalier et le vide sur séjour.

Cette organisation entre refends ébauche un développement répétitif, autorisant la densification suscitée par des maisons en bande.

Le projet insiste sur l'opposition entre les parties porteuses, pleines, massives, et les membranes (façades légères, cloisons, meubles de cuisine). Il exprime systématiquement la nature et la couleur originelle des matériaux.

Construction

Murs en plots de ciment BKS, constitués d'un porteur intérieur (15 cm), d'un parement (12 cm), l'espace intermédiaire (11 cm) étant rempli par du LECA mélangé à du mortier (50 kg/m³); contreventement assuré par la cage d'escalier en béton armé; dalles en béton armé, le tout laissé apparent. Menuiserie extérieure en pin (Hemlock) imprégné à l'huile de lin; cloisons en bois; escalier en acier avec marches caillebotis; sol du rez en ardoise, parquet aux étages, dallages en ciment apparent.

Chauffage par rayonnement depuis le sol, assuré par une chaudière à gaz dans chaque villa.

Collectif d'architectes

Maître de l'ouvrage : B. Schmid

Architectes : Collectif d'architectes M. Barthassat, M. Brunn, C. Butty, J. Menoud, Carouge

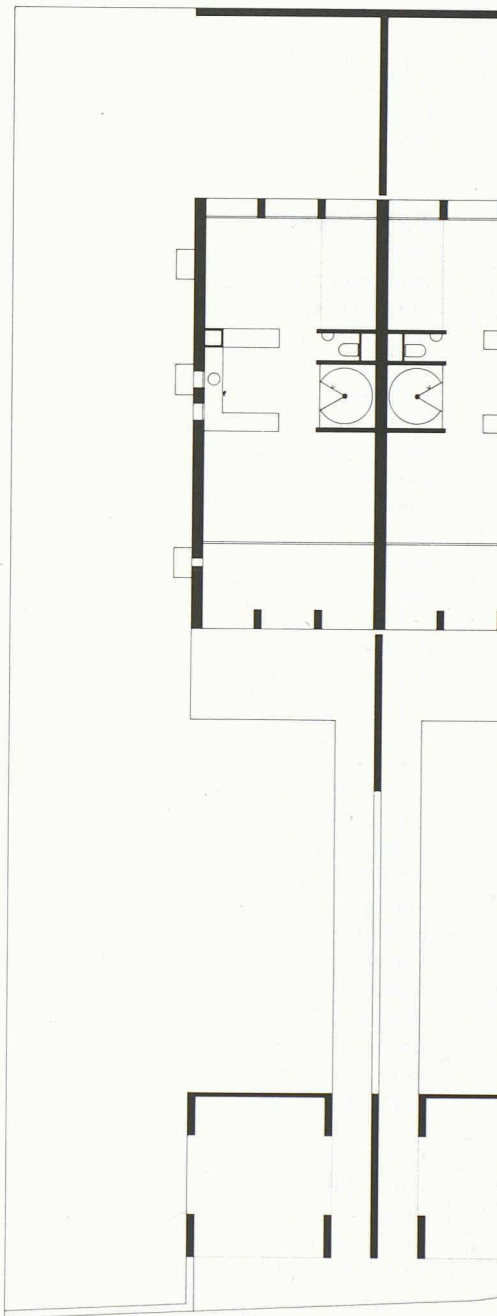
Collaborateurs : N. Weber, D. Burnier

Ingénieur civil : K. Schaerer, ing. dipl. EPFZ

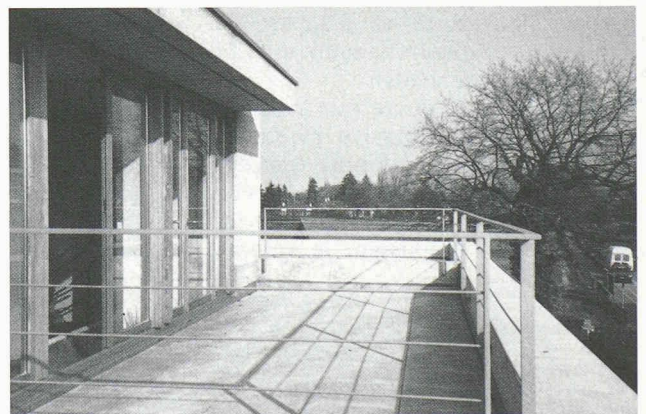
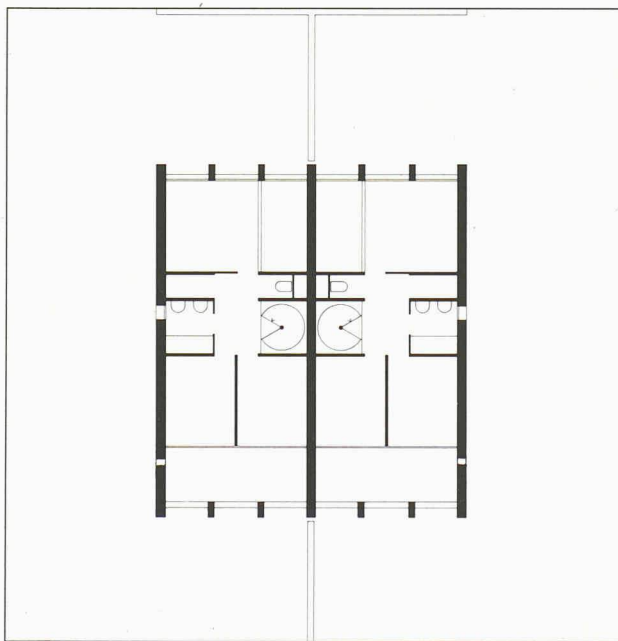
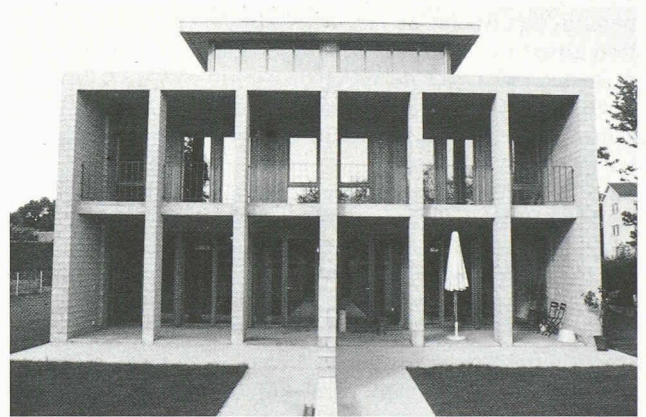
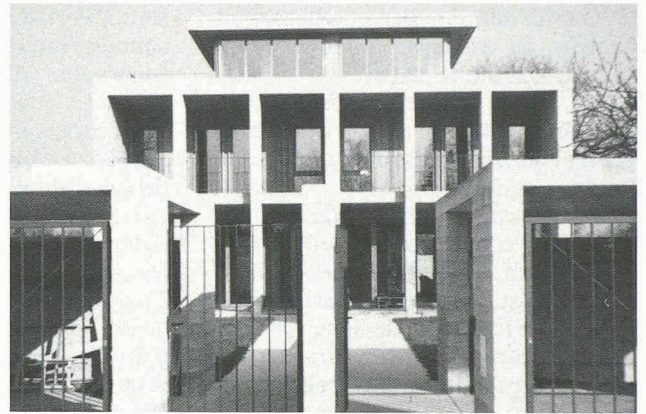
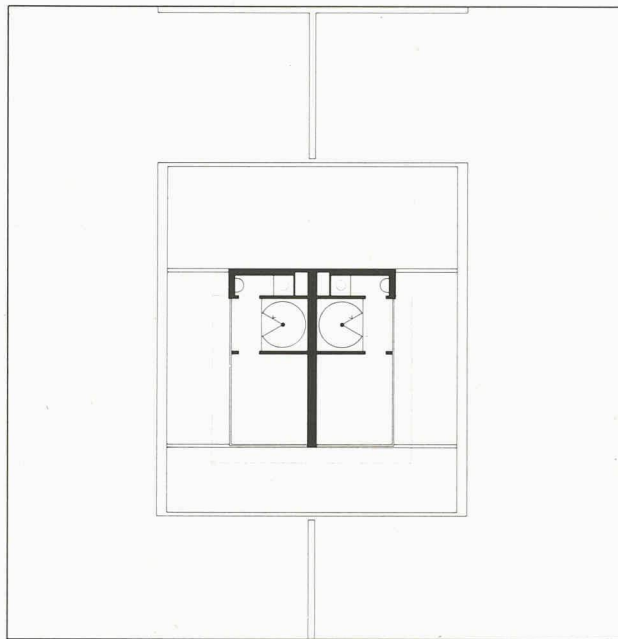
Conception : 1987-1988

Réalisation : 1988-1989

Rez-de-chaussée.



2^e étage.



1^{er} étage.

